

Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur

Rappel des textes réglementaires

- Décret n° 87-716 du 28 août 1987
- Arrêté du 26 mars 1993 fixant les modalités d'organisation du BAFA et du BAFD
- Arrêté du 26 mai 1993 modifiant l'arrêté du 26 mars précité

A LIRE TRES ATTENTIVEMENT

- Vous disposez d'un délai de quatre ans pour accomplir votre formation. Ce délai est impératif sous peine de perdre le bénéfice des différentes sessions de ladite formation. Il commence à courir à partir de la date portée par la direction départementale de la jeunesse et des sports de votre lieu de résidence sur votre demande d'inscription .
- Il vous est possible de solliciter une prorogation auprès de la direction régionale de la jeunesse et des sports, d'un an maximum, uniquement si vous justifiez d'un empêchement pour cas de force majeure.
- Votre formation doit impérativement être effectuée dans l'ordre suivant :
 - une session de formation générale effectuée auprès d'une association habilitée
 - un stage pratique d'une durée d'au moins 14 jours dans un centre de vacances déclaré ou en centre de loisirs sans hébergement habilité. A l'issue de ce stage, vous devez rédiger un compte rendu .
 - une session de perfectionnement effectuée auprès d'une association habilitée.
 - un second stage pratique effectué dans les mêmes conditions que le premier.
- L'un des deux stages pratiques doit obligatoirement avoir lieu en France.
- L'un des deux stages pratiques doit obligatoirement être effectué dans un séjour comportant au moins douze mineurs et vous permettre d'être en situation réelle de directeur .
- A l'issue du 2ème stage pratique vous devez rédiger un bilan de formation qui sera adressé comme le compte rendu de 1er stage pratique à la direction régionale de la jeunesse et des sports de votre lieu de résidence. Vous devrez obligatoirement joindre votre livret de formation complet, comprenant les certificats correspondant aux quatre étapes de votre cursus, que vous aurez au préalable fait viser :
 - par les directeurs de sessions théoriques
 - par les organisateurs des centres pour les stages pratiques

ATTENTION :

A l'issue de votre stage de formation générale, vous disposez d'un délai de 18 mois pour engager votre 1er stage pratique. Dans le cas où, pour une raison de force majeure, cela s'avérerait impossible, vous devez solliciter par écrit une dérogation auprès du directeur régional de la Jeunesse et des Sports de votre lieu de résidence. Cette demande de dérogation doit être adressée un mois au moins avant l'expiration du délai de 18 mois. Vous motiverez votre demande.



MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS



N° 50 004#01

--	--	--

N° département
du domicile

Année
d'inscription

Mois

Direction Régionale de :

LIVRET DE FORMATION DE DIRECTEUR DE CENTRES DE VACANCES ET DE LOISIRS

01.64.66.30.00

En cas de changement d'adresse, en informer la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports de l'ancien lieu de résidence du candidat.

RAPPEL DE LA FORMATION

SESSION DE FORMATION GENERALE

Organisme : _____

Adresse : _____

Lieu de déroulement de la session : _____

Dates : Du _____ au _____
Du _____ au _____

Numéro d'habilitation de la session (1) : _____

Reçoit la qualification de directeur stagiaire : voir certificat de la session

PREMIER STAGE PRATIQUE

Organisateur : _____

Adresse : _____

Nature du centre : _____

Numéro d'enregistrement du séjour ou d'habilitation du centre (2) : _____

Dates effectives du stage : Du _____ au _____

Du _____ au _____

(1) Reporter le numéro figurant sur votre certificat de session de formation générale
(2) Reporter le numéro figurant sur votre certificat de session de premier stage pratique

SESSION DE PERFECTIONNEMENT

Organisme : _____

Adresse : _____

Lieu de déroulement de la session :

Dates : Du _____ au _____

Du _____ au _____

Numéro d'habilitation de la session : (1) _____

DEUXIEME STAGE PRATIQUE :

Organisateur : _____

Adresse : _____

Nature du centre : _____

Numéro d'enregistrement du séjour ou d'habilitation du centre (2) : _____

Dates effectives du stage:

Du _____ au _____

Du _____ au _____

(1) Reporter le numéro figurant sur votre certificat de session de perfectionnement
(2) Reporter le numéro figurant sur votre certificat de session de deuxième stage pratique



MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS



N° 10 026*01

--	--	--

N°département
du domicile

Année
d'inscription

Mois

DEMANDE D'INSCRIPTION aux épreuves du brevet d'aptitude aux fonctions de directeur de centres de vacances et de loisirs

A remplir par le candidat et à retourner à la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports
de son lieu de résidence avant la session de formation.

Monsieur, Madame, Mademoiselle ⁽¹⁾(²) : _____

Nom de jeune fille ⁽²⁾ : _____

Prénoms : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville ⁽²⁾ : _____

Date et lieu de naissance : _____

Profession ou études en cours : _____

Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur de centres de vacances et de loisirs ou
dérogation obtenu(e) le ⁽³⁾ _____ à _____

Je déclare sur l'honneur n'avoir encouru aucune condamnation et n'être pas frappé de
l'interdiction de participer à la direction et à l'encadrement d'institutions ou d'organismes régis par le
décret du 29 janvier 1960 ou de groupements de jeunesse régis par l'ordonnance du 2 octobre 1943.

Fait à , _____ le _____ 19 _____

signature :

N.B. - Joindre 1 enveloppe format 225 X 160 et 4 petit format portant l'adresse à laquelle le candidat souhaite recevoir
son carnet de formation et timbrés au tarif en vigueur au moment de l'envoi.

(1) Barrer les mentions inutiles

(2) Ecrire en lettres capitales

(3) article 13 de l'arrêté du 26 mars 1993

APPRECIATION



MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS



N° 10 027*01

M, Mme, Mlle (1) : _____
, Directeur de la session, après consultation de l'équipe pédagogique et évaluation avec le candidat, émet l'avis suivant :

Session satisfaisante :

Le candidat reçoit la qualité de directeur stagiaire

Session non satisfaisante :

Motivation de la décision

(Rubrique à remplir obligatoirement)

Conseils pour la suite de la formation

Signature du candidat :

Cachet de l'organisme et
signature du directeur de la session

Fait à _____ le _____

Visa de l'Inspecteur :

Fait à _____ le _____

Signature :

(1) Rayer les mentions inutiles

Ce certificat doit être envoyé à la direction départementale de la Jeunesse et des Sports du lieu de déroulement de la session

CERTIFICAT DE SESSION DE FORMATION GÉNÉRALE DE DIRECTEUR DE CENTRES DE VACANCES ET DE LOISIRS

Rappel date d'inscription : _____ 19 _____

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CANDIDAT

NOM (1) : _____ Date de naissance : _____

Prénoms : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville (1) : _____

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SESSION

Numéro d'habilitation de la session (2) : _____

Organisme responsable : _____

Lieu de la session : _____

Déroulement de la session : _____

continu Du _____ au _____

discontinu Du _____ au _____

Du _____ au _____

(1) Ecrire en lettres capitales

(2) Reporter le numéro attribué par la direction régionale de la jeunesse et des sports qui a habilité cette session

APPRECIATION

M, Mme, Mle (1) : _____
, Directeur de la session, après consultation de l'équipe pédagogique et évaluation avec le candidat, émet l'avis suivant :

Session satisfaisante :

Session non satisfaisante :

Motivation de la décision
(Rubrique à remplir obligatoirement)

Conseils pour la suite de la formation

Signature du candidat :

Cachet de l'organisme et
signature du directeur de la session

Fait à _____ le _____

Visa de l'Inspecteur :

Fait à _____ le _____
L'Inspecteur de la Jeunesse et des Sports et des
Loisirs (nom et lieu de résidence administrative
du signataire)

Signature :

(1) Rayer les mentions inutiles



MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS



N° 10 029*01

Ce certificat doit être envoyé à la direction départementale de la Jeunesse et des Sports du lieu de déroulement de la session

CERTIFICAT DE SESSION DE PERFECTIONNEMENT DE DIRECTEUR DE CENTRES DE VACANCES ET DE LOISIRS

Rappel date d'inscription : _____ 19 _____

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CANDIDAT

NOM (1) : _____ Date de naissance : _____

Prénoms : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville (1) : _____

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SESSION

Numéro d'habilitation de la session (2) : _____

Organisme responsable : _____

Lieu de la session : _____

Déroulement de la session : _____

continu Du _____ au _____

discontinu Du _____ au _____

Du _____ au _____

Du _____ au _____

(1) Ecrire en lettres capitales

(2) Reporter le numéro attribué par la direction régionale de la jeunesse et des sports qui a habilité cette session

APPRECIATION

L'organisateur, après évaluation avec le candidat, émet l'avis suivant :

Stage pratique satisfaisant :

Stage pratique non satisfaisant :

Motivation de la décision
(Rubrique à remplir obligatoirement)

Conseils donnés pour la suite de la formation

Signature du candidat : Fait à _____ le _____

Cachet et signature de l'organisateur

Inspection du stage :

Stage inspecté : Oui Non

Avis de l'Inspecteur de la Jeunesse et des Sports, et des Loisirs :

Favorable : Défavorable :

Signature du candidat : Fait à _____ le _____
Signature de l'inspecteur de la jeunesse et des sports et des loisirs (nom et lieu de résidence administrative du signataire)



MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS



N° 10 028*01

Ce certificat doit être envoyé à la direction départementale de la jeunesse et des sports du lieu du séjour, par l'organisateur du centre, accompagné d'une enveloppe timbrée au tarif en vigueur au nom et adresse du candidat.

CERTIFICAT DE PREMIER STAGE PRATIQUE DE DIRECTEUR DE CENTRES DE VACANCES ET DE LOISIRS

Rappel date d'inscription :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CANDIDAT

NOM (1) : _____ Date de naissance : _____

Prénoms : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville (1) : _____

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CENTRE DE VACANCES OU DE LOISIRS

Nature du centre : _____

Numéro d'enregistrement du séjour ou n° d'habilitation du centre de loisirs (2) : _____

Organisateur : _____

Adresse : _____

Durée du stage : _____

CVL

CLSH

Dates extrêmes du stage : Du _____ au _____

Nombre de journées : _____ jours

(1) Ecrire en lettres capitales

(2) Inscrire le numéro porté sur le récépissé de dossier pour la DDJS d'accueil

APPRECIATION

L'organisateur, après évaluation avec le candidat, émet l'avis suivant :

Stage pratique satisfaisant :

Stage pratique non satisfaisant :

Motivation de la décision
(Rubrique à remplir obligatoirement)

Conseils donnés pour la suite de la formation

Signature du candidat : Fait à _____ le _____

Cachet et signature de l'organisateur

Inspection du stage :

Stage inspecté : Oui Non

Avis de l'Inspecteur de la Jeunesse et des Sports, et des Loisirs :

Favorable : Défavorable :

Signature du candidat : Fait à _____ le _____
Signature de l'inspecteur de la jeunesse et des sports et des loisirs (nom et lieu de résidence administrative du signataire)



MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS



N° 10 030*01

Ce certificat doit être envoyé à la direction départementale de la jeunesse et des sports du lieu du séjour, par l'organisateur du centre, accompagné d'une enveloppe timbrée au tarif en vigueur au nom et adresse du candidat.

CERTIFICAT DE DEUXIEME STAGE PRATIQUE DE DIRECTEUR DE CENTRES DE VACANCES ET DE LOISIRS

Rappel date d'inscription :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CANDIDAT

NOM (1) : _____ Date de naissance : _____

Prénoms : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville (1) : _____

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CENTRE DE VACANCES OU DE LOISIRS

Nature du centre : _____

Numéro d'enregistrement du séjour ou n° d'habilitation du centre de loisirs (2) : _____

Organisateur : _____

Adresse : _____

Durée du stage : _____

CVL

CLSH

Dates extrêmes du stage : Du _____ au _____ 19____

Nombre de journées : _____ jours

(1) Ecrire en lettres capitales

(2) Inscrire le numéro porté sur le récépissé de dossier pour la DDJS d'accueil